

Quatre ans ne suffisent pas à épuiser un projet, ses problématiques et ses axes. Le renouvellement du contrat est l'occasion de redéfinir un projet dans le prolongement du précédent qui avait présidé à la création de notre nouvelle unité en 2011. LAM a atteint ses objectifs en termes de rayonnement scientifique et d'attractivité et doit poursuivre ses efforts dans ce sens. Il s'agit de se donner le temps d'approfondir les questions que nous nous étions posées lors de la création du laboratoire en tenant compte des nouvelles problématiques qui ont émergé depuis (dynamiques de contestation et de mobilisation, croissance économique, transformations sociales et territoriales, terrorisme...), en saisissant les opportunités offertes par l'arrivée de nouveaux profils, en termes d'objets (renforcement de la question urbaine, de celle des migrations et des réfugiés, des relations internationales, des productions culturelles...), mais aussi de terrains (outre les Afriques, les Caraïbes et le monde arabe, dans des comparaisons proches et lointaines), ainsi que par les liens développés ou à venir, avec nos partenaires, académiques ou non.

Le projet part du phénomène historique majeur que fut l'insertion spécifique des sociétés des Afriques dans l'histoire globale, sociétés dont les traites esclavagistes ont mondialisé les descendance. Il s'agit d'étudier les réalités relatives aux sociétés africaines et aux diasporas contemporaines qui en sont issues. L'« aire » dessinée par ce projet – une aire empirique de pertinence scientifique historique – s'étend sur un bon tiers de la planète, mais ne concerne pas tout ce qui s'y passe : on y étudiera les Afriques (du Nord, subsaharienne, insularités créoles ou swahilies, les sociétés contemporaines issues de la traite) mais aussi les espaces qui ont développé une singularité née de relations privilégiées avec le continent (mondes caraïbes et transatlantiques, Moyen-Orient, sociétés de l'océan Indien et empires coloniaux qui rattachent les Afriques à d'autres continents à travers les circulations impériales). La grande hétérogénéité des *terrains* de cette *aire empirique de recherche* doit favoriser les questionnements transversaux propres à n'importe quel centre de recherches internationales.

Reconnu par les autres centres européens, africains et internationaux de la recherche, l'UMR *Les Afriques dans le monde* ne s'inscrit cependant pas dans une démarche d'aire culturelle au sens traditionnel du terme. Les Afriques (comme le monde arabe ou l'Amérique latine, ou les « Suds » en général), ne sont pas des champs disciplinaires mais un ensemble de terrains, eux-mêmes différenciés, auxquels s'appliquent des questionnements scientifiques généraux. Les chercheurs de LAM ont choisi d'aborder leurs terrains de manière transversale, comparatiste, en utilisant les boîtes à outils reconnues et validées de leurs disciplines respectives. Ce positionnement, entre le refus de considérer l'Afrique comme « aire culturelle » dotée d'une identité primordiale et la nécessité de faire des sciences humaines et sociales à partir des terrains africains, se situe dans un questionnement épistémologique plus large, à la croisée des savoirs universitaires nationaux et mondiaux. Il exprime la nécessité de prendre ses distances avec un eurocentrisme non-dit qui continue de marquer le paysage de l'université française. Il témoigne aussi de la volonté d'un grand nombre de chercheurs de valoriser à parts égales les traditions académiques des Suds et des Nord, de les faire dialoguer plutôt que de les enfermer dans un essentialisme régional. Les Suds ou les Afriques ne sont pas les terrains de validation d'enjeux théoriques qui se situeraient au Nord mais des épistémès qui se nourrissent de traditions académiques anciennes qu'il est indispensable de prendre en compte pour réinterroger des notions et concepts jugés universels. Les recherches menées à LAM ont ainsi l'ambition d'apporter, vu des « Afriques », une contribution à la construction de savoirs solidement ancrés disciplinairement. Elles s'enracinent dans une tradition de recherche des études africaines qui passent par une forte ambition comparative et interdisciplinaire (science politique, histoire, géographie, anthropologie, droit, littérature, santé publique) et qui pose un certain nombre de questions à la globalisation.

Cela impose de tenir compte d'un certain nombre de critiques et de travers inhérents aux études sur la globalisation : dimension téléologique, militantisme académique, récit méta-narratif (Cooper). Les Afriques sont à la fois une histoire ancienne d'extraversion, marquée par les réseaux commerciaux transnationaux, les traites esclavagistes et le colonialisme, (Bayart), et le produit contemporain d'une économie mondialisée, reliant des métropoles et des sites à forte valeur ajoutée tout en laissant de vastes territoires déconnectés, ou peu connectés, à cette économie (Ferguson). Si les Afriques peuvent apparaître marginales dans l'économie mondiale, leur insertion s'est accentuée depuis les années 1980 notamment du fait des dispositifs financiers et politiques des grandes organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, OMS, etc.) ainsi que de l'intérêt renouvelé des grandes puissances (États-Unis, Chine) et des puissances émergentes (Inde, Brésil) pour des raisons sécuritaires (lutte contre le « terrorisme islamiste ») ou économiques (accès aux matières premières, notamment le pétrole). Une analyse de la globalisation ne saurait se réduire à cette dimension économique ou sécuritaire cependant ; elle inclut une appréhension du changement social et impose de comprendre les pratiques culturelles transnationales à l'œuvre sur le continent au travers des imaginaires globalisés comme des pratiques religieuses, artistiques ou alimentaires plus ordinaires. Décrypter ce changement passe notamment par l'analyse de la diffusion de nouvelles technologies et pratiques sociales, la circulation de ressources, de modèles, de techniques ou de savoirs. La transnationalisation croissante des questions liées à la santé, à l'environnement, à la sécurité, le jeu des réseaux, l'accroissement des flux infra-étatiques ou trans-étatiques, la mise en œuvre de politiques publiques à l'échelle mondiale ouvrent de nouvelles opportunités et génèrent de nouveaux besoins qui sont l'enjeu de stratégies et qui tendent à modifier les rapports sociaux et les configurations territoriales. Ainsi appréhendée, la globalisation ne se réduit

aucunement à un mouvement univoque du Nord vers le Sud mais à un double – quoique inégal – mouvement Nord-Sud/Sud-Nord et Sud-Sud.

Le projet de l'unité s'organise autour de trois axes transversaux, qui ne sont pas exclusifs les uns des autres et qui visent dans leur globalité à comprendre le politique, à saisir les changements sociaux et à interroger, les processus de globalisation. Ces trois axes doivent favoriser un dialogue pluridisciplinaire sur une même question ou un même terrain, tout en permettant à chaque discipline de mobiliser ses appareils théoriques et conceptuels propres. La diversité des terrains et le croisement des regards devraient permettre à la fois de valoriser le comparatisme et de stimuler la montée en généralité.

AXE 1 – ETAT, INSTITUTIONS ET CITOYENNETE

Même la Banque mondiale en est revenue : dans les pays du Sud, le « besoin d'État » s'impose plus que jamais après deux décennies de politiques d'ajustements structurels. Cet axe se propose donc d'étudier la fabrique des institutions et des citoyens dans les États, à travers une approche pluridisciplinaire associant historiens, politistes, anthropologues et juristes. Il s'appuie, d'une part, sur un ensemble de travaux interrogeant le politique, au Nord comme au Sud, à travers la notion de gouvernementalité de Michel Foucault, c'est-à-dire une « conduite des conduites » qui se dévoile dans toutes les formes et relations de pouvoir orientant et mettant en forme les actions des autres. D'autre part, et selon la théorie de la double structuration de Giddens, l'individu est ici considéré comme un acteur à part entière, qui contribue autant à la production des cadres de l'action qu'il en est le produit. Étudier le politique dans cette perspective suppose de se concentrer non plus uniquement sur les dispositifs institutionnels ou sur les pratiques sociales « informelles » ou en marge du politique officiel, mais aussi sur les manières et les pratiques sociales qui expriment les effets d'incorporation que produisent les dispositifs existants et le rôle structurant des acteurs dans leur configuration. Celui-ci peut alors se lire au niveau des formes d'organisation du pouvoir, des modes de structuration et de fonctionnement des États et aussi de la manière dont citoyens et acteurs sociaux se positionnent par rapport à et interagissent avec l'État.

A. Régimes politiques, élections et systèmes partisans

Recomposition des régimes politiques. Les régimes politiques sont traditionnellement analysés en termes de mimétismes, d'influences, de transferts, de projections qui sont en partie ou en totalité, réinventées et réappropriées. Ce faisant, sous l'effet des transitions politiques, des types ou sous-types nouveaux de régimes politiques et constitutionnels apparaissent, révélateurs d'un syncrétisme politique, et parfois d'innovations juridiques et institutionnelles comme en témoignent, par exemple, les « démocraties à adjectifs » (Collier & Levitsky), et les régimes dits « hybrides » (Diamond) qui ont fleuri au cours des deux dernières décennies. Sous ces enjeux de labellisation et de conformité à certaines demandes externes, se réinventent et se recyclent acteurs et régimes. Quelle que soit leur forme institutionnelle et constitutionnelle, il convient de voir comment se construisent les processus de légitimation dans ces États, en voie de transformation rapide, mais où des constantes peuvent aussi être repérées.

Depuis les années 1990 et 2000, les élections se sont imposées comme la principale voie admise pour la contestation et la légitimation du pouvoir ; il n'y a aujourd'hui plus guère de pays sans élection, même si cela ne se traduit pas forcément par des alternances politiques plus fréquentes. Les processus électoraux sont devenus des batailles politiques majeures et un enjeu conséquent entre les ingénieries électorales des parties en présence et celles déployées par les acteurs internationaux. Comment le passage aux régimes électoraux et la généralisation des formes de représentativité démocratique, basées sur le multipartisme, affectent-ils ou modifient-ils les conditions de mobilisation et de redistribution des ressources dans des régimes encore souvent qualifiés de néo-patrimoniaux ? De quelle façon ces évolutions reconfigurent-elles le champ politique ? Favorisent-elles le passage de situations de sujets à celles de citoyens (ou l'inverse) ? Comment la « production de la nation » s'exprime-t-elle au temps du néolibéralisme ? Comment intégrer le rôle des acteurs religieux (mouvements réformistes et salafistes, confréries, Églises historiques et pentecôtistes) dans les reconfigurations politiques actuelles ?

Les restaurations autoritaires, notamment après les Printemps arabes, la capacité de répression des nouveaux régimes (qui mobilisent contre les ennemis de l'intérieur, et selon les contextes, les forces de sécurité, le bras de la justice, etc.) témoignent-elles d'un nouveau paradigme des relations internationales, dans lequel les programmes internationaux de lutte contre la corruption ou le terrorisme international priment, au nom de la sécurité, de la stabilité ou du développement (Duffield) ? Quel rôle ont ici les acteurs de la coopération bi et multilatérale ?

Participation et engagement. De nouvelles structurations du champ politique sont néanmoins apparues, autour des fonctions de mobilisation, de représentation, d'agrégation et de médiatisation des demandes politiques. Après les transitions politiques, moments de « déssectorisation » du politique (Dobry), et indépendamment de leur issue (« néo-démocraties » en consolidation ou reconfigurations autoritaires), comment ensuite se « resectorisent » les sociétés ? Quel espace et quel rôle les organisations de la société civile (syndicats, ONG, associations) peuvent-elles assurer ? Peuvent-elles, ou non, participer ou interférer dans le processus décisionnel ? Simultanément aux pratiques coercitives de nombreux régimes, les modes « classiques » de participation seront abordés (vote, partis politiques, manifestations) pour en interroger l'historicité et les significations, non seulement pour le régime mais également pour les acteurs y ayant recours.

Les objets classiques de sociologie électorale (l'abstention, le vote sanction, la volatilité électorale), demeurent de fait sous-étudiés dans nos terrains sauf, peut-être, sous l'angle de l'« achat des voix » et du clientélisme électoral (van de Walle). Les partis politiques demeurent, du point de vue empirique, des objets politiques non identifiés (Gazibo) alors que la notion de

« société civile » n'apparaît guère comme un concept très heuristique pour analyser associations, syndicats et partis politiques d'opposition du fait de sa charge idéologique. Il apparaît plus fécond d'étudier les trajectoires politiques et sociologiques de leurs membres (phases d'enrôlement, d'engagement et de défection) en s'appuyant notamment sur les développements de la sociologie du militantisme (Filleule & Mayer). L'étude de la formation des clivages et de systèmes de partis (dominants, hégémoniques, cartel, etc.) demeure ainsi nécessaire et doit être articulée aux dynamiques des mouvements sociaux. Il s'agit aussi de mieux rendre compte des interprétations idéologiques et politiques des nouvelles techniques de communication et d'ingénierie électorale sur l'acte de vote et ses interprétations : vote électronique, *e-democracy*, forum, talk-shows, sondages, usages des TIC dans les mouvements sociaux, pendant les Printemps arabes ou les mouvements *Occupy*. Ces mouvements seront donc examinés sous l'angle des mobilisations collectives, individuelles, des déterminants historiques et sociologiques de l'engagement militant afin de comprendre l'historicité, les figures et les registres du leadership politique et des répertoires de l'action. Que signifie l'approche encore dominante en termes de mobilisation des ressources en contexte néo-patrimonial ou clientéliste ? Comment l'alimenter théoriquement et méthodologiquement d'une meilleure prise en considération des individus et de leurs émotions en politique ? Et quel est le rôle des symboliques et des discours en langues nationales et locales dans ces mobilisations ? Celles-ci traduisent-elles des phénomènes de transnationalisation de la contestation ou/et ont-elles une propension à canaliser l'expression locale de la colère, dans les villes comme dans les zones rurales souvent à la marge des mobilisations visibles ?

B. L'État au quotidien

Malgré la multiplication de travaux visant à « ethnographier » l'État, le fonctionnement concret des services de l'État et le quotidien de ses bureaucraties demeurent méconnus. L'État dans les Afriques apparaît désincarné, davantage appréhendé à travers son image perçue qu'à travers la réalité de son fonctionnement routinier (Birchenck & Olivier de Sardan).

Vivre l'institution au quotidien. Il s'agit ici d'étudier le « penser » et l'« agir » des acteurs à (ou depuis) tous les niveaux sociaux des institutions et des services de l'État. Collecter les « dire » et les « faire » des usagers (ceux qui y viennent pour recevoir quelque chose) et des agents (ceux qui y sont pour donner quelque chose) afin de documenter les relations de pouvoir qui se jouent à cette échelle. Le vécu de l'institution au « quotidien » ainsi appréhendé dévoile la dimension pratique de l'institution qui façonne la cognition et qui formate en retour les actions. Les dynamiques d'institutionnalisation et de pérennisation ainsi mises au jour permettent de réinterroger les notions de réappropriation ou de réinvention. Cette appréhension de la bureaucratie au quotidien doit permettre de rendre compte du pouvoir des bureaucrates de guichet (street level bureaucrats) qui ne se contentent pas d'appliquer des politiques publiques venues du haut, mais dont l'autonomie redessine en permanence les formes de l'action publique. Les formes de contestations, de résistances et de mobilisations partielles des citoyens face aux services de l'État constituent un segment important de cette analyse qui transcende les axes du projet (voir axe 2).

L'État en action. S'il faut se départir de toute analyse fonctionnaliste, l'État en action reste indissociable de la manière dont les institutions fonctionnent au quotidien. L'enchâssement des politiques publiques dans les politiques de développement dans le cadre des Objectifs du Millénaire a ainsi profondément modifié à la fois les espaces de production de l'action publique et les capacités bureaucratiques des États. Les temporalités officielles des politiques sont souvent décalées entre acteurs externes et internes, dans une configuration complexe où interviennent une multitude d'acteurs (bureaucrates, personnels de santé, d'éducation, « usagers », organisations sociales, ONG/OSI, experts et OI, communautés d'intérêt transnationales...) D'un côté, il faut donc rendre compte de la possible singularité des politiques sectorielles spécifiques (santé, éducation, sécurité, aménagement du territoire, politiques métropolitaines) au travers de la problématique du *framing* et de la mise sur agenda. De l'autre, il faut repenser aux effets des politiques publiques sur les recompositions de l'État et de l'usage de nouveaux instruments d'intervention. Dans quelle mesure le redéploiement de l'action publique contribue-t-il à recomposer l'État, à travers l'émergence de nouvelles agences, de nouveaux ministères ou services (King & Le Galès) ? L'affirmation du rôle joué par les chiffres et les instruments comme outils de régulations et de gouvernement (Lascoumes & Le Galès) permet d'aborder la question de la production des normes et de leur pluralité.

On sera notamment plus attentif aux formes de structuration et d'action de l'État qui se déclinent à l'échelle internationale (Union africaine, organisations régionales), comme à l'échelle locale. Les échelles territoriales de l'action publique liées aux politiques de décentralisation engagées depuis les années 1990 comme à la promotion des biens publics mondiaux modifient sensiblement les politiques de santé et d'éducation comme la gouvernance des villes et des grandes métropoles. Avec la concentration urbaine accrue, et les phénomènes de métropolisation, l'administration des populations et espaces urbains devient une problématique centrale, reconnue comme essentielle pour la croissance économique par les institutions internationales. Des normes de gouvernance urbaine circulent, témoignage de l'extraversion de ces problématiques : formalisation d'une gouvernance internationale de l'environnement et du développement (durables) ; constitution d'organisations internationales de gouvernements locaux ; circulation de ressources parfois très importantes au travers des coopérations décentralisées ; pénétration de multinationales dans la gestion de l'urbain, en interférence avec les enjeux de vie, voire de survie, locaux.

La décentralisation, politique mise en œuvre, ou au moins affichée dans de nombreux pays, se veut une forme de démocratisation et de renforcement de l'efficacité de la gouvernance locale : contournement d'États centraux dits inefficaces et corrompus, substitut local à une démocratisation dite absente à l'échelle nationale, proximité avec les besoins locaux. Derrière ce qui est devenu un véritable label, les réalités observées sont cependant fort diverses. Le recours à l'histoire et à la sociologie

des élites, à la culture politique ou à la sociologie des réseaux s'impose pour affiner l'analyse au-delà des aspects formels et institutionnels : la décentralisation peut ainsi favoriser la territorialisation du parti dominant (ou parti-État) ou au contraire renforcer le pluralisme politique. L'échelle territoriale conduit ainsi à l'analyse de l'organisation du pouvoir à des niveaux différents de proximité des populations. Les alliances politiques multiples s'enracinent dans une histoire locale utilisant au besoin les ressources de l'aide internationale. Elles sont à repérer dans les réponses (et l'absence de réponse) apportées par les collectivités territoriales à la question du foncier (l'accès à la terre, la propriété de la terre, le logement), de l'accès à l'eau, de l'assainissement, des énergies ou de la sécurité des biens et des personnes (voir axe 2).

C. Négocier et contester l'État

Plutôt que de se limiter aux notions idéales-typiques qui définissent l'État habituellement dans le monde (le monopole de la violence légitime, un appareil bureaucratique autonome, l'incarnation de la souveraineté populaire et une entité territoriale cohérente), il s'agit plutôt de creuser la suggestion selon laquelle les organisations bureaucratiques ne sont pas distinctes de la société et nombre d'acteurs non étatiques font le travail de ou prétendent représenter légitimement l'État. Acteurs et organisations négocient l'État et, ce faisant, redessinent en permanence le périmètre de son action (Péclard & Hagmann).

Historicité et recomposition des États. Historiquement, l'État ne peut se réduire à ses services administratifs et ses différentes échelles de gouvernement. La compréhension de la formation de l'État dans les sociétés du Sud, et singulièrement dans les Afriques, passe par une analyse de la capture des ressources de l'extraversion sur la longue durée, de l'éventuel continuum colonial/post-colonial dans la formation des services, mais aussi par la compréhension des dispositifs de délégation de pouvoirs, l'administration coloniale étant de fait obligée de tolérer et d'utiliser des autorités qui pouvaient néanmoins facilement échapper à son contrôle routinier. On peut donc s'interroger sur les multiples organisations qui opèrent à la frontière des services de l'État et de la société et qui exercent une autorité publique reconnue comme telle.

Il faut donc penser l'État au-delà de sa seule forme légale-rationnelle et étudier le fonctionnement quotidien d'institutions « claires obscures », *twilight institutions* (chefferie, milices, partis, syndicats, associations, institutions scolaires et sanitaires « privées », ONG subventionnées...) à la charnière de l'État et des populations, qui font le travail de l'État, en imitent le fonctionnement ou les règles, peuvent être absorbés par l'État mais dont les positions fluctuent sans cesse et sans direction prédéterminée (Lund). En somme, il faut analyser dans leur historicité propre les formes d'institutionnalisation et la désinstitutionnalisation des rapports de pouvoir. Il s'agit plus spécifiquement de se centrer sur les acteurs du maintien de l'ordre en étudiant autant les dispositifs de l'État (police, armée) que les multiples organisations locales de protection (milices, vigilantes, polices communautaires, chefferies de quartier ou de village) qui fonctionnent selon un schéma de décharge (Hibou). Cet impératif scientifique est d'autant plus nécessaire que tout un courant de recherche a développé sur de nombreux pays du Sud une analyse visant à qualifier l'État par « les manques » et ses capacités bureaucratiques limitées (État fragile, *failed state*, *weak state*, *shadow state*...). Il s'agit plutôt de rendre compte de la manière dont l'État se recompose en permanence, en fonction de son développement bureaucratique au cours de la période coloniale tardive et compassionnelle, ou à sa « privatisation » issue des politiques d'ajustement structurels ou encore, depuis le début des années 2000, à son possible « renforcement » consécutif à son désendettement massif, à la montée des transferts des migrants, au retour au paradigme de la construction de l'État et à la « guerre globale contre le terrorisme ».

Les périmètres de la citoyenneté. Les sociétés politiques, sociétés de « citoyens », sont plurielles et agissent au sein de cadres d'appartenance, de représentations et d'actions définissant des conditions de possibilités et des catégories de pratiques concurrentes, c'est-à-dire à la fois interchangeable, cumulables et « métissables ». Ces dispositifs et ces techniques de gouvernement sont à la fois infra-étatiques, étatiques et transnationaux : communautés ethno-régionales, religieuses, socioprofessionnelles, identitaires, générationnelles, de genre... Les formes de la citoyenneté sont plurielles et se déclinent à plusieurs échelles, nationales, locales et micro-locales. Peuvent ainsi s'exprimer sur un même territoire des formes de nationalisme exacerbées, des mobilisations exclusives et des formes de discrimination plus discrètes contre des groupes identifiés comme étrangers : pratiques xénophobes, autochtones ou indigénistes, fabrique de l'ethnisme et du racisme (Chrétien, Geschiere). Les situations de pluralité religieuse, communes sur le continent, peuvent, selon les cas, transcender ou exacerber ces identifications. Comment comprendre le rôle des autorités locales et nationales dans la mise en œuvre de dispositifs exclusifs dans l'accès au marché du travail, à la régularisation foncière, aux charges administratives, aux mandats électoraux ou aux services publics ? Ces politiques d'exclusion doivent se penser simultanément aux politiques d'inclusion et aux multiples formes de résistance à ou de contournement de ces dispositifs. Les périmètres de la citoyenneté se redéfinissent en permanence en miroir de ces dispositifs. Ainsi est-il indispensable de se demander comment évoluent ces modalités de structuration et leur coexistence au sein des sociétés plurielles. Comment l'État gère-t-il les différents cadres d'appartenance communautaires ? Quel est le poids des différents héritages coloniaux dans la production des cultures politiques locales ? Comment apparaissent l'institutionnalisation d'interlocuteurs représentatifs de la société, notamment dans sa sphère religieuse, et les mécanismes d'association ou consultation mis en place (corporatismes, lobbyings...) ? Comment jouent les mécanismes d'association des dispositifs locaux de gouvernance et de dispositifs importés (par exemple, en matière de régulation de conflits, de régulation de l'action publique) par exemple dans la recomposition des États post-conflits ?

AXE 2 RESSOURCES, INEGALITE, CONFLITS

Ce deuxième axe vise à questionner dans un large spectre problématique, disciplinaire et thématique les tensions inhérentes à l'hétérogénéité croissante des sociétés africaines, caribéennes, arabes et plus largement issues des mondes coloniaux, ainsi qu'à leur insertion inégale dans l'économie mondiale. Ces sociétés contemporaines sont en effet tout à la fois marquées par la persistance d'une grande pauvreté qui reste l'objet d'une forte focalisation institutionnelle, par l'affirmation d'une élite de plus en plus mondialisée et par l'essor de « classes moyennes » – ou de ce que l'on désigne comme telles – qui participent à ce que l'on appelle, de manière discutable, l'« émergence ». Penser ensemble l'accès aux ressources, les inégalités et les conflits n'amène pas à présupposer des relations de cause à effet mécaniques entre les nombreux phénomènes politiques, économiques et sociaux qui peuvent se retrouver derrière chacune de ces trois notions, pas plus que cela ne suppose d'essentialiser des violences sociales dont la mise en exergue est longtemps allée de pair avec le fantasme d'un exceptionnalisme africain. L'enjeu consiste au contraire à interroger dans leur banalité la complexité des rapports sociaux et politiques qui se jouent sur le continent et dans de nombreux autres pays du Sud derrière l'inégale répartition des richesses et des positions, en prêtant toute notre attention au renouveau d'approches critiques qui invitent à voir dans l'économie une ressource politique essentielle tant dans l'exercice de la domination que dans la formation de la contestation (Hibou).

A. Systèmes de production, économies globalisées et distribution des ressources

Si les systèmes de production et leur lien avec la stratification sociale constituent une vieille question en sciences sociales, il apparaît important d'en renouveler l'approche dans le cadre d'économies africaines de plus en plus globalisées et de mobilités sociales sans doute plus marquées que par le passé. Au-delà de l'organisation même de la production en milieu urbain et rural et de la structuration des marchés sur les plans formels et informels, ce sera la reconfiguration des territoires et des réseaux d'acteurs à travers les pratiques socio-économiques qu'il s'agira de questionner.

La croissance des économies africaines depuis le début du nouveau millénaire suscite un élan d'optimisme sur le développement du continent. Pour autant, les fondements et les déterminants de cette croissance sont à interroger, non seulement sous un angle économique et social, au regard de sa soutenabilité et de ses effets sur les populations, mais aussi à travers le prisme d'une économie politique du chiffre, au regard des conditions de production des statistiques et de leurs usages politiques (Desrosières). On peut ainsi se demander dans quelle mesure l'essor économique des Afriques traduit des changements structurels profonds des systèmes productifs nationaux et locaux, dès lors que l'insertion internationale des économies africaines s'inscrit dans une reconfiguration des partenariats qui n'implique pas nécessairement une modification quant à la vulnérabilité de ces systèmes productifs ou quant à leur capacité à contribuer à une croissance partagée. D'une manière plus générale, on pourra se demander si ce « nouvel âge » remet vraiment en cause le régime de colonialité construit lors des indépendances, peu abordé par les études postcoloniales. La propension des États à créer des conditions favorables à la croissance doit être interrogée au regard de leur capacité à investir dans les biens publics et corriger les imperfections de marché, de leur soutien au développement des initiatives privées, et de leur rôle dans la redistribution et la protection de leurs populations des chocs internes et externes. Dans quelle mesure produire des statistiques de la croissance traduit-il des rapports de pouvoir non seulement entre les gouvernements africains et les bailleurs internationaux, mais aussi entre ces mêmes gouvernements et leurs populations, par exemple lorsque les chiffres concourent à dessiner un « pacte de sécurité » (Hibou) ? La mise en nombre des réalités économiques demandera ainsi à être envisagée comme une technique de gouvernement des populations et de gestion des conflits autour des ressources.

La compétition autour des ressources foncières, en particulier, a donné lieu à une abondante bibliographie où il a pu être notamment question de la concurrence des activités dans les zones rurales, des déguerpissements dans les villes ou, de manière plus transversale, de l'« empilement des normes » (Chauveau, Le Pape & Olivier de Sardan) et de l'enjeu de l'« autochtonie » dans l'accès à la terre et dans la compétition foncière (Bayart, Geschiere & Nyamnjoh). Si la question foncière a été au cœur de bien des instabilités politiques, il apparaît essentiel de prolonger ces questionnements à un moment où la terre, particulièrement en Afrique, fait l'objet d'investissements –accaparements- internationaux inédits par leur ampleur, de nouvelles reconfigurations juridiques et de tensions sociales mobilisant des acteurs de plus en plus hétérogènes. Dans un contexte de compétition urbaine accrue, des politiques d'aménagement sont mises en œuvre dans la plupart des capitales africaines afin de renforcer leur attractivité et leur caractère de vitrines de l'insertion dans la mondialisation de ces pays : ces aménagements urbains se traduisent souvent par de vastes opérations de déguerpissement des populations pauvres résidant dans les quartiers proches du centre. En milieu rural, la multiplication des processus d'accaparement des terres ou hydrique contribue à une forme de privatisation de la terre au profit de consortiums internationaux ou nationaux et à l'exclusion d'un nombre croissant de paysans. Il sera important d'analyser les stratégies déployées par ces citoyens relégués en périphérie et ces ruraux exclus de leurs terres face à ces processus d'éviction.

La gestion des ressources environnementales en milieu rural, notamment celle de l'eau, des sols, des sous-sols et de la végétation dans les sociétés rurales, a également fait l'objet de nombreuses recherches qui interrogeaient la fragilité des systèmes de production locaux, les politiques de développement mises en place pour y faire face, mais aussi les stratégies déployées par les acteurs face aux ruptures environnementales et, notamment, celles que l'on englobe sous la notion générale de « changement climatique ». Il s'agira d'analyser les modifications récentes des liens entretenus entre les sociétés rurales et les ressources écologiques, en termes de vulnérabilité des équilibres environnementaux, de déséquilibres parfois induits par l'intervention d'agents économiques extérieurs, mais aussi de gestion des risques et de résilience des acteurs locaux. Sur la question de l'eau, en particulier, les dynamiques conflictuelles méritent une actualisation des analyses. Il s'agira également

d'interroger les tensions auxquelles donne lieu un secteur minier en pleine expansion depuis le début des années 2000, sous l'action souvent conflictuelle des creuseurs de la filière artisanale et des grandes compagnies financées par des fonds extérieurs. En quoi ce boom minier, au-delà de ses incidences économiques, participe-t-il d'une reconfiguration des relations de travail et des arènes politiques dans les pays concernés ?

B. Pauvreté et inégalités

Cette transformation des systèmes de production et de redistribution dans des économies globalisées va de pair avec des mutations importantes dans les dynamiques de stratification sociale à l'œuvre actuellement. Alors qu'une partie importante des populations vit toujours dans une pauvreté structurelle ou conjoncturelle, laquelle reste l'objet d'interventions continues de la part des pouvoirs publics et des acteurs de l'humanitaire ou du développement international, une autre partie semble avoir bénéficié depuis une dizaine d'années d'un enrichissement relativement rapide grâce à une insertion croissante dans l'économie mondiale. Si cela appelle à nous interroger sur l'évolution des inégalités ainsi que sur la gestion politique de ces inégalités aux échelles internationale, nationale et locale, cela demande également d'étudier d'un côté les trajectoires de la réussite et de l'autre les formes nouvelles ou persistantes de la vulnérabilité.

L'émergence des classes moyennes et la transformation des élites dans les villes africaines a ainsi suscité de nouvelles pistes de recherche qui peuvent se retrouver ailleurs. Si ce double phénomène est largement investi par les acteurs du développement pour qui cette émergence va de pair avec la promesse d'un essor économique et d'une stabilisation sociale et économique durable, il importe d'articuler notre questionnement indépendamment des catégories de l'action publique et des représentations médiatiques. Nous interrogeons ainsi les réalités sociales contenues derrière ce qui relève de transformations effectives mais aussi de projections institutionnelles, ainsi que sur la validité de cette notion d'« émergence » ou de l'expression « classes moyennes » pour analyser les mutations contemporaines des sociétés citadines. Nous interrogerons également les représentations locales de ces phénomènes en reprenant l'hypothèse de « nouvelles figures de la réussite » (Banégas & Warnier).

Les vulnérabilités restent quant à elles l'objet de questionnements importants, notamment pour des groupes spécifiques, tels que les enfants, les jeunes femmes dénuées de ressources et parfois assujetties au rôle de « petites bonnes » (Jacquemin) ou, de manière plus transversale, les « très pauvres » (Iliffe). La question de l'état de santé des populations et des inégalités d'accès aux soins (territoriale, de genre, socio-économiques) est également au cœur des problématiques actuelles des vulnérabilités. Si de nombreux travaux ont mis l'accent sur les ressorts à la fois socio-économiques et politiques de cette vulnérabilité en mobilisant la notion de *capabilities* (Sen), il est important d'interroger, dans l'optique de « l'intersectionnalité » (Crenshaw), la manière dont les processus de subordination matérielle et morale sont à l'entrecroisement de multiples rapports de pouvoir et de domination, pouvant notamment mêler la position économique et sociale, le genre, les identifications raciales et la dimension générationnelle. Il est également important de s'interroger sur l'évolution des modes de gouvernement des vulnérabilités. La gestion des marges sociales dans les espaces urbains et péri-urbains a fait l'objet de renouvellements théoriques avec, en particulier, les études critiques sur le « gouvernement humanitaire » comme technologie de pouvoir. Cela invite à questionner la manière dont des dispositifs qui mêlent parfois étroitement la fonction de l'assistance et celle du contrôle produisent de la différence et de l'individualité, mais aussi la manière dont les personnes ainsi encadrées contournent et déjouent les traitements institutionnels dont elles sont les destinataires, par de multiples tactiques ou stratégies pouvant prendre diverses formes telles que l'« exit option » (Hirschman) ou la « ruse » (Mbembe).

La faim et la malnutrition feront également l'objet de questionnements spécifiques. Ces deux phénomènes ont retrouvé une place de premier plan au sein des agendas politiques internationaux depuis ce qu'on a appelé la « crise alimentaire mondiale » en 2008 : celle-ci a concouru à la fois à redonner une visibilité à cet « intolérable » contemporain (Bourdelaïs & Fassin) que constitue la faim dans le monde et à susciter des changements dans l'approche de ce phénomène. Tout en contribuant à la compréhension des ressorts concrets de la sous-alimentation et de la malnutrition dans des espaces ou chez des populations spécifiques, il s'agira aussi de réfléchir, en s'appuyant sur les outils de la sociologie des problèmes publics, aux conditions d'émergence de « la faim » comme objet des politiques locales, nationales et internationales, au poids des facteurs extra-alimentaires dans la fabrique des politiques alimentaires et aux luttes définitionnelles qui se jouent dans la prise en charge des personnes sous-alimentées ou malnutries.

C. Protestations, violences, guerres

Plus de trente ans après les propositions formulées par le courant dit du « politique par le bas » et par celui des *postcolonial studies*, il apparaît toujours essentiel de réfléchir à la diversité des formes de protestation, et notamment à ses formes les plus larvées qui, tout en s'exprimant en-dehors des espaces les plus attendus du politique, participent aux manières dont on peut « lutter dans les Afriques » (Banégas, Pommerolle & Siméant). Il apparaît également essentiel d'interroger les phénomènes de violence sur le continent : ces phénomènes, loin de relever dans leurs mécanismes d'une quelconque spécificité africaine, demandent à être analysés à la lumière des contextes politiques, économiques et sociaux qui concourent à les produire.

Les dynamiques de contestations et de mobilisations constitueront un segment central de ce questionnement. S'il est important d'interroger les processus de passage de la colère à la mobilisation et ce que peuvent dire ces processus des conceptions partagées de ce qui est juste ou injuste, il s'agira aussi de prêter toute notre attention à ce qui se joue dans le temps court de la mobilisation en termes de socialités, de cibles matérielles et de pratiques concrètes. On s'attachera également

à ne pas autonomiser les répertoires contestataires les plus bruyants vis-à-vis des « arènes plus discrètes » où peuvent s'exprimer le dissentiment (Offerlé) et à lier les pratiques de délégitimation aux systèmes de légitimation bâtis par les États ainsi qu'à la manière dont ces systèmes s'inscrivent dans une histoire propre. À côté des mobilisations organisées pour les demandes de services ou de justice, il s'agira aussi de questionner les formes de contestation moins visibles mais certainement plus prégnantes au quotidien, ces « empiètements discrets de l'ordinaire » (Bayat) caractérisés par des actions atomisées, souvent épisodiques mais récurrentes, menées par des familles ou des individus, parfois pour accéder aux ressources collectives telles que la terre et le logement, l'eau et l'électricité, l'école et la santé, ou à des emplacements profitables tels que les rues et les places de marché. Ces empiètements politisent les environnements et peuvent conduire, selon les circonstances, à des formes d'action publique, de répression violente ou de conflits entre acteurs concurrentiels, tout en permettant d'éclairer la fabrique de l'institution et de l'ordre au quotidien.

Les violences ont pris de multiples visages dans les villes ou les campagnes au cours de ces dernières années, depuis les émeutes xénophobes jusqu'aux mouvements contre la vie chère, en passant par diverses formes de contestations plus ou moins virulentes des gouvernements en place. La lecture de ces différentes mobilisations ne saurait se réduire à une simple analyse causale, comme si elles constituaient la résultante mécanique d'une dégradation des conditions de vie, de frustration sociales ou d'une situation politique inique. Elles amènent aussi à nous questionner sur les « cadres d'alignement » (Snow) du mécontentement collectif autour d'une thématique plutôt que d'une autre, sur le rôle ou l'absence de rôle des médiateurs de cause et des « entrepreneurs de morale » (Becker) et sur ce que dit la violence d'une projection collective du juste, notamment en termes d'« économie morale » (Thompson). Il s'agira aussi de nous interroger sur les violences dites religieuses qui, sont aujourd'hui largement appréhendées sous le prisme sécuritaire dans les champs médiatique et institutionnel. Cela vaut tout particulièrement pour les différentes formes de l'islam radical qui apparaît aujourd'hui comme un vecteur essentiel de déstabilisation. Cette dimension sécuritaire des mobilisations à argumentaire religieux, sera prise en compte mais elle sera inscrite dans ses contextes socio-économiques et politiques, et son analyse privilégiera le temps long. À rebours de toute approche culturaliste, l'étude des dynamiques religieuses, est une « porte d'entrée » à l'appréhension des grandes mutations politiques et sociales dans lesquelles ces sociétés sont engagées. Cela invite à s'interroger sur les processus d'adhésions, de participations, d'arrangements ou de refus face à ces radicalités qui, loin de constituer des phénomènes nouveaux, s'inscrivent dans une longue histoire.

La guerre a également pris de multiples formes sur les continents africain dans ces dernières années, entre les interventions militaires internationales en Libye et au Mali, les conflits interétatiques ouverts ou larvés, notamment dans la région des Grands Lacs, et les luttes menées par des groupes armés qui ne relèvent pas directement des États. Ces différentes formes de belligérance, en-deçà des différentes causes morales dont elles peuvent se réclamer, demandent à être replacées dans les grandes évolutions géopolitiques internationales, mais aussi dans les conditions très locales de leur déploiement. Il s'agit aussi d'interroger les façons concrètes de faire la guerre et la manière dont les conditions d'exercice de la violence peuvent se décliner différemment selon « ce qui fait une vie » et ce qui fait qu'on la reconnaît (Butler). Il s'agit enfin d'analyser les situations de post-conflit en mettant notamment l'accent sur les camps et quartiers de déplacés ou de réfugiés, lesquels peuvent être lus comme des espaces de gestion des populations « indésirables » (Agier).

AXE 3 IMAGINAIRES, CIRCULATIONS, MEDIATIONS

L'objectif de cet axe est d'analyser de manière pluridisciplinaire et historicisée les liens complexes entre culture, configuration identitaire et création au sein des Afriques qu'il s'agisse du continent même, de ses îles, ou de la Caraïbe. Cette dernière ne constitue pas seulement une sorte d'extension spécifique de l'Afrique à un moment donné mais aussi une source d'influence qui contribue à la fabrique continue de l'Afrique par des phénomènes de circulations, de transferts et de médiations. Il s'agit en somme d'interroger les imaginaires – du voyage, de l'Autre, de la langue, du patrimoine et des arts – sans cesse réactualisés à l'occasion des diverses circulations des individus et des groupes, des médiations des savoirs et des pratiques.

Nous ambitionnons ainsi d'analyser les productions artistiques, culturelles, patrimoniales et mémorielles dans leur dimension politique, historique et symbolique. La centralité du terrain irrigue nos interrogations et travaux dont l'objectif reste de décrypter et de traduire les systèmes de signes au sens large : langues, langages, discours, savoirs, textes, performances, images... Que disent-ils de l'évolution des sociétés africaines et de celles d'origine africaine, lointaine ou récente ? En quoi ces sociétés permettent-elles de repenser dans le même temps les systèmes de signes en question ? Sans être exclusive, une de nos approches problématiques commune consiste à mettre en lumière les processus d'intermédialité (Müller) ou de passage d'un médium à l'autre à l'œuvre dans les situations telles que les contextes de performances au sens large, les cadres diasporiques et migratoires, les bricolages de mémoire ou de patrimoine au regard de l'histoire, les interactions autour des circulations de savoirs et de pratiques religieuses entre autres, entre les individus et leur environnement appréhendé dans toutes ses dimensions, y compris sensorielle. Enfin, les recherches en cours et à venir, ponctuelles et empiriques, relèveront de la réflexion théorique et méthodologique.

A. Circulations, mobilités, migrations

Lieux, médiations et dispositifs. Dans le contexte de globalisation actuelle, que l'on peut faire remonter au passé sans pour autant présupposer un processus linéaire ou irréversible d'interconnectivité des différentes sociétés du monde (Cooper), un des faits marquants réside dans l'accélération des phénomènes de circulations ou d'échanges en tous genres. Un des défis

scientifiques majeurs consiste à les analyser finement dans leurs modalités et leurs effets. Analyser, par exemple, les circulations des personnes permet de mieux comprendre aussi celle des biens, idées, savoirs et imaginaires et, donc, d'éclairer les types de connections induites ou non et propres à une société ou à ses composantes ou encore à l'échelle internationale.

On se propose d'éclairer davantage les circulations que l'on peut décliner en mobilités, entendues comme déplacements au sens large, ou en migrations, lesquelles impliquent un changement de lieu de vie, se déploient à différentes échelles, ancrées en des lieux (matériels ou imaginaires), du local au transnational en passant par le régional. Au-delà des catégories (de localités d'origine ou d'arrivée) ou du prisme urbain, les circulations des individus révèlent des lieux de parcours. Inégalement équipés en moyens de transport et de communication, ces lieux restent connectés par les mobilités des personnes et les échanges induits, autant de phénomènes à resituer dans une historicité des relations socio-culturelles. Les échelles s'imbriquent donc dans un jeu de mobilités qui, transcendant ou non le territoire de l'État-nation, révèlent des branchements et réarrangements, bifurcations et itinéraires sinueux, de quoi cartographier les lieux situés au croisement des échanges transnationaux notamment. Elles permettent dans le même temps de repenser la notion même d'échelle et de territoire. Dans un cadre économique productif souvent perçu par les acteurs eux-mêmes en une division rural/urbain, formel/informel, une possibilité parmi d'autres consiste à interroger la reconfiguration des territoires et des réseaux (marchands, religieux, étudiants, artistes, paysans, trafiquants, travailleurs...) à travers les pratiques de mobilité et de migration. De même, si la gestion répressive des migrations est connue – mais demande à l'être toujours davantage du fait de l'accentuation continue du phénomène et de la diversification des dispositifs de contrôle à de multiples échelles, on connaît assez mal la façon dont les circulations de groupes de personnes sont concrètement l'objet d'une médiation ou d'une prise en charge. Inclure les dimensions de genre et d'ethnicité est ici indispensable. Les médiateurs, situés aux interfaces des échanges considérés et disposant d'une capacité à connecter (Manchuelle), peuvent être liés directement ou non à l'État (Lawrance, Osborn & Roberts). Quel est leur rôle précis dans les dynamiques d'échanges évoqués et dans quels lieux et espaces opèrent-ils ? Dans quelle mesure un acteur ou un dispositif matériel tel qu'un port occupe-t-il une position d'interface entre le local et le global ? Quelles en sont les possibilités et les limitations produites à un moment donné dans les dynamiques sociales et politiques ?

Récits et hybridations en « migration ». On connaît assez bien la littérature de l'exil produite depuis longtemps par des écrivains (Mazauric) ou, plus récemment, celle concernant les réfugiés et migrants en raison de leur traitement politique et médiatique. Toutefois, qu'en est-il des individus ordinaires dans le cadre des interactions quotidiennes ? Comment leurs récits de mobilités/migrations nourrissent-ils les imaginaires des uns et des autres et le désir de voyager ? En quoi témoignent-ils aussi de temporalités enchevêtrées, mêlant présent immédiat, passé récent ou lointain, et un futur incertain ? Les Africains transcendent les zones linguistiques géographiquement distinctes (anglaise, française, portugaise, arabe) et au sein desquelles coexistent des langues nationales ou locales que les populations migrantes ou mobiles enrichissent de nombreuses significations symboliques. Ce champ d'étude sociolinguistique reste à approfondir, par exemple, par l'examen minutieux des représentations de la mobilité que se font les acteurs ou par l'étude du processus d'individualisation que révèlent les textes traitant de la mobilité, y compris la parole des individus. Quels sont les effets d'hybridation observables et que disent-ils des dynamiques de créolisation, d'autant qu'on observe aujourd'hui une accélération des échanges internes et externes dans les Afriques mais aussi vers les Amériques, ou l'Asie ? Vues des Afriques, comment appréhender ces nouvelles mobilités et ses effets au niveau des individus et dans les processus de créolisation et de transferts (Glissant, Espagne) ? En quoi ces mouvements de population qui échappent largement aux anciens tropismes de la première phase post-coloniale – de l'ancienne colonie vers son ancienne métropole – sont-ils différents des précédents et produisent-ils des imaginaires différents ? Contribuent-ils à la production des États, ne serait-ce que par le biais de leurs imaginaires distillés dans les sociétés d'accueil ? Cette production peut, par exemple, s'appuyer sur une institutionnalisation déguisée de référents culturels ou néo-culturels ou linguistiques qui, en retour, réinterrogent la « nation » et son État dans un contexte de globalisation.

Diasporas. L'étude des circulations concomitantes aux hommes, qui se déplacent avec leurs savoirs, imaginaires individuel et collectif, révèle des mémoires sans cesse réactualisées en fonction des besoins du moment et non pas forcément en fonction de la véracité des faits historiques. À ce titre, les diasporas constituent une entrée et une échelle d'analyse intéressante pour appréhender les changements en cours et les logiques décrites plus haut. La notion polysémique de diaspora (Cohen), discutée depuis longtemps dans la Caraïbe, zone de dispersion par excellence, est-elle applicable aux contextes africains où vivent très majoritairement les migrants et où existent des communautés « étrangères », sans cesse renouvelées par des apports extérieurs, africains ou non, dès avant la colonisation ? En quoi constitue-t-elle une ressource renouvelée pour les États, les groupes et les individus impliqués dans les processus migratoires ? Quelles en sont les conséquences culturelles, politiques et les effets sur les configurations identitaires, y compris ethniques (Brubaker) ?

B. Productions artistiques, pouvoirs et citoyenneté

Il s'agit d'interroger la capacité des acteurs locaux à inventer dans les domaines verbal, plastique et musical, en partant du présupposé selon lequel tout processus de création est localisé et suppose l'articulation entre des acteurs multiples qui réinterprètent et re-fabriquent à leur manière textes et objets. La création culturelle est toujours et partout une affaire de bricolage, de récupération, de détournement et d'appropriation par les acteurs comme par le public. Ainsi, les pratiques et les produits culturels sont l'un des champs d'investigation dans lesquels il est possible de découvrir des représentations sociales, notamment du politique (de la société, de son organisation, de ses hiérarchies) et des codes symboliques qui « épaississent » les points de vue des acteurs et les manières dont ils sont transmis. L'anthropologie des textes, telle que celle de Johannes Fabian (Fabian), s'intéresse à l'ensemble des textes produits et diffusés autrement que sous forme de publication, par exemple aux

textes « performés » lors d'improvisations dramatiques. Elle comprend aussi l'observation des processus sociologiques de création de ces textes *via* l'écriture et la performance ainsi que leurs implications sociolinguistiques. Il s'agit dans cette perspective de considérer la littérature et les arts comme des dynamiques en mouvement portées par des acteurs sociaux, une construction en train de se faire par rapport à la société où ils naissent et se développent, comme un corpus d'objets artistiques (textes, musiques, images), parfois peu visibles mais souvent très expressifs, qui nous disent autrement les lieux et les actes d'une société donnée, c'est-à-dire sur un autre mode que ceux employés dans le discours médiatique ou politique.

Performance et citoyenneté. La notion de performance est très extensive (Biet & Schechner) : si elle s'applique le plus souvent aux productions culturelles, elle vaut aussi bien pour le politique, l'économique ou le social ; elle est le résultat de l'application et de la mise en scène, dans des systèmes de contraintes donnés de l'*agency* des acteurs sociaux, qui se déploie dans les interactions les associant ; la création laisse des traces que l'on trouve notamment dans les pratiques et les productions culturelles (au sens le plus large du terme, y compris, par exemple la religion, mais ce peut être aussi le travail sur l'espace). Les représentations que se font les acteurs sont un domaine indispensable d'investigation pour comprendre comment ils se positionnent dans la société où ils vivent, comment ils y estiment leur capacité d'action et la mettent ou non en œuvre. C'est à partir de ces savoirs que l'observateur peut construire sa propre compréhension des représentations des acteurs et de leur société. Là aussi, on revisitera la notion de citoyenneté telle qu'elle se donne à lire dans les productions artistiques et culturelles qui offrent une vision alternative ou critique du « nous » et du « eux », somme toute, qui propose d'autres imaginaires politiques.

Productions artistiques, pouvoirs et réception. Les « mondes de l'art » (Becker 2006) sont articulés entre eux par une chaîne de coopération, autant de rouages du pouvoir qui organisent les interactions au sein des milieux permettant la création, la distribution, la diffusion des productions artistiques et garantissant leur réception. Partant du constat que le milieu artistique dans sa globalité est ainsi structuré par des rapports de pouvoir, comme l'a montré Bourdieu pour le champ littéraire, c'est dans cette perspective que l'on appréhendera la vie littéraire (Halen & Fonkoua). On s'attachera à identifier les processus d'intégration et d'exclusion du champ, les dynamiques d'autonomisation de la sphère littéraire *via* un ensemble de stratégies actoriales singulières, ainsi qu'à éclairer les mécanismes de la légitimité et de reconnaissance à l'œuvre dans le domaine des arts visuels (Heinich).

L'étude du paradigme humanitaire dans l'espace public comme sur la scène artistique, offre un cas d'espèce pertinent pour interroger la dimension foncièrement politique de la création artistique contemporaine en Afrique. Le paradigme « humanitaire », ici entendu comme cadre institutionnel et discursif qui tend à formater la création artistique, semble désormais prévaloir sur les scènes d'Afrique. De plus en plus nombreuses sont les ONG et institutions internationales qui ont recours aux artistes (des arts de la scène comme du cinéma et de la littérature écrite) pour sensibiliser les populations ciblées par leurs actions. Et réciproquement, on observe que les artistes sollicitent de plus en plus les ONG et ce, parfois indirectement, par exemple en élaborant leurs créations en fonction de cet agenda humanitaire. L'*agency* des artistes étant, dans ce registre de l'« art humanitaire », en permanence mise à mal, on peut s'interroger sur les stratégies narratives et esthétiques auxquelles les artistes recourent pour affirmer néanmoins leur autorité artistique et revendiquer une légitimité. La création de textes inédits est-elle initiée dans des langues et des langages différents (vernaculaires et nationaux) en fonction des différents lieux de diffusion dans l'espace public ?

Se pose également la question de la réception des pratiques artistiques par les spectateurs et les citoyens. En effet, les producteurs, d'où qu'ils viennent (monde humanitaire, « coopérants », autodidactes) identifient au préalable un public ciblé, tout en n'étant pas toujours attentif à son « horizon d'attente » (Jauss), ainsi qu'à la manière dont ces pratiques intermédiaires s'inscrivent dans l'espace public. Si ces initiatives en matière de création artistique et de valorisation des artistes peuvent, à première vue, donner l'impression d'être aussi improvisées qu'informelles et disséminées, l'organisation de festivals – d'arts de la scène et d'arts visuels –, phénomène ancien (Ficquet & Vincent) mais de plus en plus fréquent sur le continent depuis une vingtaine d'années, participe d'un processus de codification de ces formes artistiques et par là-même, de légitimation de ces genres, tant localement par le public et la « gouvernance » nationale ou régionale, qu'à un niveau plus global par les institutions internationales.

C. Configuration identitaire et lectures du passé

Patrimonialisation, patrimoines. Patrimoine et patrimonialisation sont des termes qui renvoient d'emblée à des cérémonies et des célébrations ainsi qu'aux musées et autres vestiges historiques, censés contribuer à une lecture d'un passé commun et à réaffirmer un sentiment d'appartenance. On observe, en effet, une inflation patrimoniale qui dévoile des crispations identitaires et des appropriations mémorielles qu'engendrent, dans des contextes nationaux variés, des patrimonialisations sensibles sinon conflictuelles, sous l'effet de dynamiques diverses et parfois contradictoires. Le patrimoine est alors politisé, devenant un symbole d'identités en affrontement. Pourtant ces notions procèdent d'une invention de la « tradition » (Ranger). La tradition patrimoniale sur nos terrains semble s'être réalisée en suivant la trajectoire d'une autre notion bien connue et controversée : celle de la « greffe de l'État » (Bayart). La valorisation du patrimoine y est souvent d'impulsion globale, donc internationale, ou prend naissance dans le cadre de la circulation de normes et de modèles entre le Nord et le Sud, relayés localement, appropriés ou non, par les sociétés. Outre les enjeux de labellisation, penser le patrimoine comme levier de « développement » revient en fait à reformuler une distinction entre le « patrimoine » et les « processus de patrimonialisation » : d'un côté, le patrimoine recouvre les politiques d'identification, de valorisation et de conservation telles qu'elles sont pensées et/ou définies par les milieux de la conservation, les politiques des gouvernements, les agences ou les institutions internationales ; de l'autre, l'étude

des processus de patrimonialisation renvoie à la manière dont les sociétés « patrimonialisées » s'approprient au quotidien leurs héritages visibles et invisibles, ainsi qu'aux manières dont elles composent avec ce patrimoine dans des rapports pouvant être consensuels et conflictuels. Dans cette perspective, le patrimoine recouvre un sens plus élargi, puisqu'il s'agit aussi de mettre à jour la manière dont les sociétés pensent et gèrent leurs différents héritages historiques.

Mémoires, archives, histoire. Cet élargissement côtoie forcément les recherches sur la mémoire qui embrassent un large champ d'interrogations toutes relatives à la manière dont les sociétés, les groupes et les individus créent des régimes de représentations du passé. Quels sont alors les liens entre, d'un côté, la création patrimoniale actuelle qui relève de politiques volontaristes pour doter le passé d'un statut particulier et, de l'autre, les strates accumulées de l'expérience historique auprès des groupes et des individus ? En d'autres mots, quels rapports s'instaurent entre l'acte de « faire patrimoine » et les expressions mémorielles de la condition historique transportée/transmise par les institutions, les groupes et les individus et qui ne relèvent pas seulement de la compétence de « dire le passé » mais aussi de l'incorporation du passé lui-même et de ses différentes archives ? Dans un contexte de « crise de l'histoire » (Dosse) où des lectures plurielles, alternatives, concurrentes, du passé sont en jeu, quels usages des mémoires et de l'histoire observe-t-on ? Les sociétés de la Caraïbe et des Afriques restent tiraillées entre des interprétations conflictuelles du passé et les tentatives des États, plus ou moins stables, de construire un « régime moderne d'historicité » (Hartog). Comment interpréter cette tension à la lumière du « présentisme » ambiant, brouillant à la fois les mémoires, l'histoire et l'imagination politique ?

Ce projet est conçu comme un cadre de cohérence, partagé par l'ensemble de l'unité actuelle, il se veut dynamique, et, comme pour le précédent projet, de futurs collègues pourront s'y intégrer. Il s'agit d'une structuration scientifique de nos approches, selon une démarche interdisciplinaire. Les axes sont conçus de manière transversale et les chercheurs pourront se retrouver dans l'un ou l'autre, deux, voire les trois, selon leurs thématiques.

ACPA : Association des chercheurs de Politique africaine
 AEGIS : Africa Europe Group for Interdisciplinary Studies
 APELA : Association pour l'étude des littératures africaines
 BSA : Bordeaux Science Agro (ex ENITA)
 CBSOA : Club Bordeaux Sud-Ouest Afrique
 CEAL : Certificat d'études africaines en ligne
 CEAN : Centre d'étude d'Afrique noire
 CEDEJ : Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (Karthoum et le Caire)
 CFEE : Centre français d'études éthiopiennes (Addis Adebaba)
 CID : Coopération internationale et développement (Master Sciences Po Bordeaux)
 CNRS : Centre national de la recherche scientifique
 COMUEA : Communauté d'universités et d'établissements d'Aquitaine
 CR : Chargé(e) de recherche
 CRA : Conseil régional d'Aquitaine
 CREPAO : Centre d'études et de recherches sur les pays d'Afrique orientale
 DR : Directeur(trice) de recherche
 EA : Équipe d'accueil
 EC : Enseignant(e) chercheur(e)
 ECAS : European Conference on African Studies
 FIDEX : Formations initiative d'excellence
 FNSP : Fondation nationale des sciences politiques
 FSP : Fonds de solidarité prioritaire
 GeA : Genre en Action
 GIS : Groupement d'intérêt scientifique
 GRPS : Gestion des risques dans les pays du Sud (Master Sciences Po Bordeaux-UB)
 HDR : Habilitation à diriger des recherches
 IDEX : Initiative d'excellence
 IEP : Institut d'études politiques – Sciences Po Bordeaux
 IFAID : Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement (IMAF : Institut des mondes africains)
 INSHS : Institut des sciences humaines et sociales (CNRS)
 JCEA : Journées des jeunes chercheurs en études africaines
 LAM : Les Afriques dans le monde
 MC2A : Migrations culturelles Aquitaine Afrique
 MCF : Maître de conférences
 MDS : Maison des Suds
 MIDAF : Master interuniversitaire et interdisciplinaire Dynamiques des Afriques (Sciences Po Bordeaux-UBM-UB)
 PDAPS : Politique et développement en Afrique et dans les pays du Sud (Master Sciences Po Bordeaux)
 PEPS : Programme exploratoire premier soutien
 PU : Professeur(e) des universités
 RAFID : Réseau aquitain de formation et information pour le développement
 REAF : Rencontre des études africaines en France
 RTP : Réseau thématique prioritaire
 UAG : Université Antilles Guyane
 UB : Université de Bordeaux (depuis janvier 2014, ex Universités Bordeaux1, 2 et 4)
 UBM : Université Bordeaux Montaigne (depuis janvier 2014, ex Université Bordeaux 3)
 UIT : Union internationale des télécommunications
 UMIFRE : Unités mixtes des instituts français de recherche
 UMR : Unité mixte de recherche
 UPPA : Université de Pau et des pays de l'Adour
 USJP : Université des sciences juridiques et politiques (Bamako)